

ment me semble essayer de court-circuiter l'électorat, comme il le fait déjà en ce qui concerne le Parlement.

CHAMBRES DES COMMUNES

L'EXAMEN DES INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Puis-je poser une question au premier ministre? Comme aucun des 264 députés qui s'y intéressent ne semble avoir assez de cran pour la poser, je vais m'exécuter. Le premier ministre songe-t-il à désigner un ou des commissaires, chargés d'examiner sous tous leurs aspects, les indemnités parlementaires, dépenses, recherches, fonctions, autres indemnités et tout ce qui se rapporte aux députés à la Chambre des Communes et peut-être même au Sénat? Si oui, quand compte-t-il nommer le ou les commissaires en question?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, monsieur l'Orateur. Le gouvernement étudie la question et nous comptons faire une déclaration en temps utile.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'espère que ce «temps utile» sera moins long qu'il l'est parfois.

Le très hon. M. Trudeau: Je suis heureux que le député nous accorde son appui au sujet de cette question très importante.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le premier ministre sait qu'il ne m'a pas compris. Il ne jouit pas de mon appui.

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, je veux simplement dire qu'avant de songer à un ou plusieurs commissaires, si la chose est dans l'intérêt de tous les membres de la Chambre, le premier ministre devrait peut-être consulter le député d'York-Ouest.

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE CHÔMAGE DANS LES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, j'ai une question urgente à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, elle découle d'une déclaration faite hier par le ministre des Finances d'après laquelle le gouvernement aurait en vue des programmes spéciaux destinés à compenser le chômage forcé qui sévit dans les provinces de l'Atlantique et dans d'autres régions du Canada. Le ministre nous dirait-il quelle est la nature de ces programmes spéciaux et, s'il

n'est pas en mesure de faire maintenant une déclaration détaillée, saisira-t-il la première occasion de le faire à l'appel des motions?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question n'est recevable que si le député invite le ministre à faire une déclaration à l'appel des motions.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je serai heureux de faire une déclaration lorsque les circonstances le justifieront.

M. Lundrigan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Il y a deux mois environ que j'ai posé cette question et, tout comme aujourd'hui, je n'ai reçu du ministre qu'une réponse hautaine et absurde. Il y a environ 20 p. 100 d'habitants en chômage à Terre-Neuve et près de 6 p. 100 dans le Canada atlantique. Que diable, le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a eu tout le temps voulu de préparer une déclaration indiquant à quels plans le gouvernement pense, le cas échéant, pour combattre le chômage. Cette situation est ridicule.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte à la demande adressée au ministre par le député de Gander-Twillingate. Le ministre voudrait-il traiter également des répercussions de la situation qui existe à la Fairey Industry of Canada et nous indiquer le moyen d'enrayer ce chômage? On ne nous a à peu près rien dit à ce sujet. Que compte faire le ministère pour réembaucher ailleurs ces centaines de travailleurs.

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien inscrire sa question au *Feuilleton*, je lui donnerai volontiers tous les détails sur l'activité du ministère dans ce domaine.

M. Forrestall: Est-ce que cela va remplir l'estomac ou le portefeuille de ces gens-là.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RAPPORTS AVEC LES PAYS ANTILLAIS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle revêt une telle importance que le premier ministre voudra peut-être la traiter lui-même. Étant donné que certains étudiants